

Championnat de Blitz – Jeunes – Illkirch

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI.

Article 1 : Présentation

Le Cercle d'Echecs d'Illkirch-Graffenstaden organise un tournoi de Blitz.

Le tournoi se déroulera le 11 mai 2025 au Centre de Loisirs du Mulhegel 4 rue Kraft 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Ce tournoi est ouvert aux Jeunes des clubs du :

- Championnat d'Echecs des Jeunes du Centre Alsace (CEJCA) à savoir : Barr, Erstein, Gerstheim, Hindisheim, Illkirch-Graffenstaden, Kintzheim, Obernai, Sélestat, Thanvillé, Hipsheim
- Tournoi intervillage à Savoir : Altorf, Dorlisheim-Schirmeck-Niederhaslach – Ergersheim – Illkirch-Graffenstaden Mossig, Oberhausbergen,
- Sur invitation

Les participants doivent être titulaires d'une licence valable pour la saison en cours.

Limité à 56 participants, sous réserve d'un nombre suffisant de joueurs deux tournois seront réalisés. Le tournoi A pour les jeunes de U8 à U12 (limité à 28 joueurs) et le tournoi B (limité à 28 joueurs).

La participation au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

Article 2 : Règles et Appariements

Le tournoi comporte 9 rondes.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Les appariements se font au système suisse.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 5'+2'' par coup par joueurs pour chaque ronde.

Article 4 : Horaires

Pointage : 9h15 – 10h00

Les horaires des rondes sont les suivantes :

1ere Ronde	10h30
2eme Ronde	10h45
3eme Ronde	11h00
4eme Ronde	11h20
5eme Ronde	11h40
6eme Ronde	13h40
7eme Ronde	13h55
8eme Ronde	14h10
9eme Ronde	14h30

Remise des prix	15h15
-----------------	-------

La zone de jeux sera ouverte 3 minutes avant le début de la ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 0€

Article 6 : Classement

Les départages des ex-aequo se feront, dans l'ordre, Buchholz tronque puis la performance.

Article 7 : Forfaits

Tout joueur étant forfait à une ronde devra justifier son absence auprès de l'arbitre au plus tard avant la fin de la ronde précédente. Tout joueur forfait non justifié sera exclu du tournoi et sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Aucun retard ne sera toléré.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) informera l'arbitre du résultat de la partie. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'après que les deux adversaires aient joué au moins un coup.

Article 10 : Rappels

- Tous les participants s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs.
- Les appareils électroniques devront être éteints et rangés dans un sac, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu.

Article 11 :

Arbitre Principal Marie Deltour.

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur